

Présentation du PCAET de la Métropole de Lyon

UCIL - Commission Environnement

07/01/2026

PCAET : qu'est-ce que c'est ?

Plan Climat Air Energie Territorial

Outil réglementaire de planification,
à la fois **stratégique** et **opérationnel**



Atténuation des changements climatiques par la réduction des émissions de GES



Adaptation aux changements climatiques



Prévention et réduction des émissions de **polluants atmosphériques**



Réduction des **consommations d'énergie** et développement des **énergies renouvelables**

Historique



2007

PLAN OXYGÈNE

2016

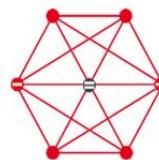


SCHÉMA
DIRECTEUR
ÉNERGIES
GRAND LYON
2017



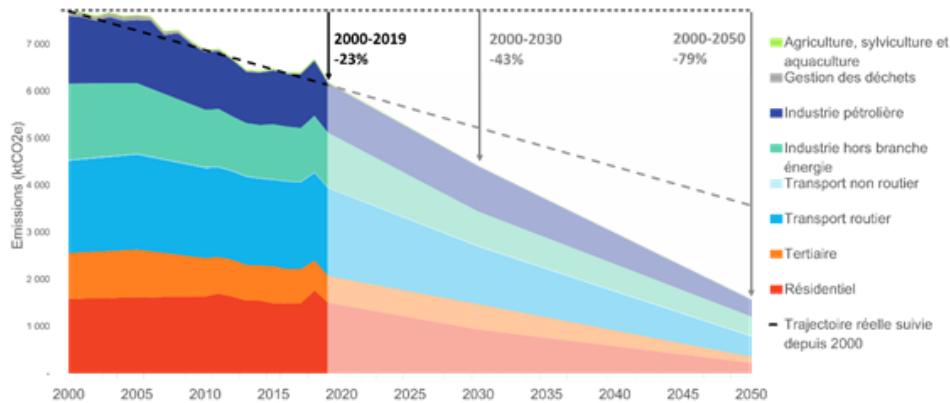
PLAN CLIMAT
AIR ÉNERGIE
GRAND LYON

2019

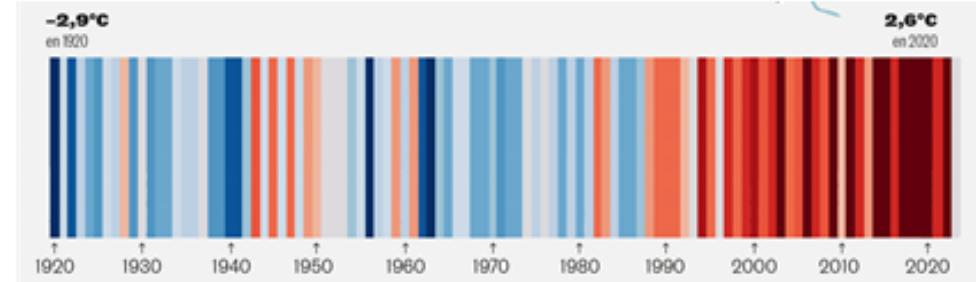
→ vers un nouveau PCAET 2026-2031

État des lieux

Évolution des émissions de gaz à effet de serre sur la Métropole de Lyon selon les objectifs du PCAET 2019-2030



Station météorologique Lyon-Bron



Infographie : Le monde juillet 2023
Source : météo France, Infoclimat

Une baisse des émissions enclenchée mais insuffisante



Atténuer le changement climatiques à notre niveau (réduction des émissions de gaz à effet de serre)

Un territoire qui se réchauffe plus vite et plus intensément



Nous adapter aux effets du changement climatique (canicules, sécheresses, inondations, ...)



Un nouveau cadre stratégique pour la révision

PCAET 2026-2031



Atteindre les objectifs européens (émissions cadastrales)

- Viser **-55% d'émissions entre 1990 et 2030**
- Contribuer à la **neutralité carbone européenne d'ici 2050**
- **Nouveaux seuils de qualité de l'air**



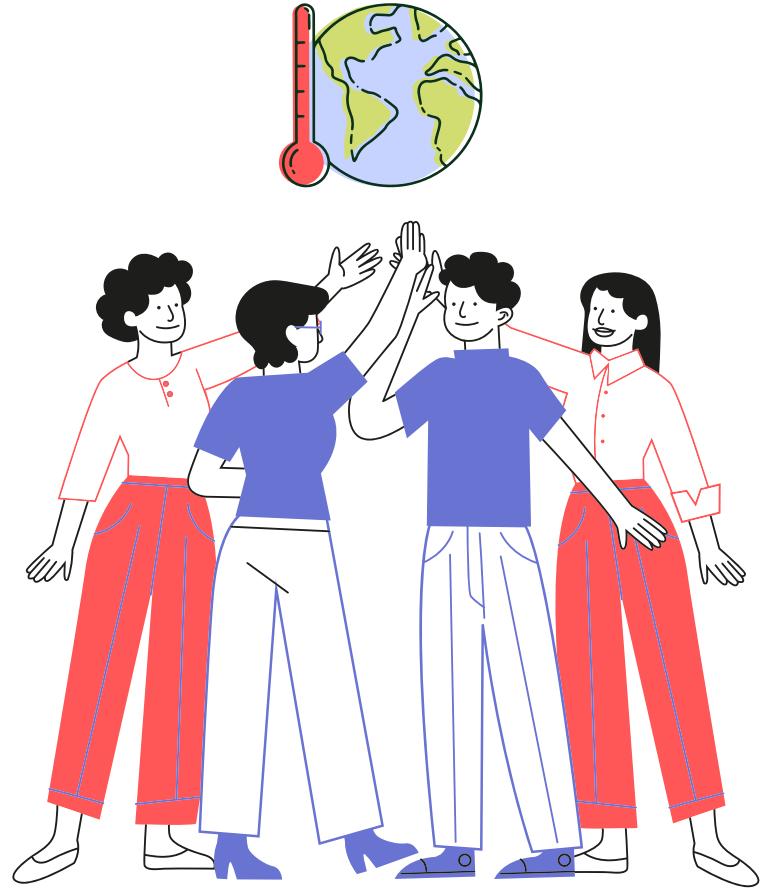
Une vision plus transverse et plus ambitieuse

- Présenter les **émissions globales** du territoire (scope 3)
- Prendre en compte les impacts sociaux du changement climatique dans une approche de **justice sociale**
- Renforcer le **violet adaptation**



Embarquer tout le territoire

- **Démarche partenariale** et plus engageante
- Impliquer les directions de la Métropole de Lyon pour viser les **5 étoiles du label Climat Air Énergie** de l'ADEME



Étapes de la révision

SEPT 2023 – FEV 2024

Diagnostic

MARS 2024 – DEC 2024

Stratégie

JAN 2025 – MARS 2025

Programme
d'actions

JUIN 2025

Vote du
projet

JUIL 2025 – FEV 2026

Consultation

ÉTÉ 2026

Adoption
et entrée
en vigueur
du PCAET

SEPT 2023

Lancement de la
révision du PCAET

9 FEV 2024

Évènement
de lancement
avec les acteurs

JUIN - DEC 2024

Mobilisation des acteurs
socio-économiques

SEPT - DEC 2024

Mobilisation des
communes

MOBILISATION CITOYENNE

MAI - JUIL 2024

Assemblée
usagers de l'eau

8 AVR 2024

Évènement
"Parlons climat"

SEPT 2024 - JAN 2025

Convention métropolitaine
pour le climat

JAN - FEV 2025

Questionnaire
sur jeparticipe

25 JAN 2025

Conseil de
développement

28 MAI 2025

Évènement
de restitution
des concertations

23 JUIN 2025

Vote du projet
en conseil
métropolitain

CONSULTATION

JUIL 2025 - JAN 2026

Consultation
réglementaire

5 DEC 2025 - 18 JAN 2026

Participation
du public

FEV - MARS 2026

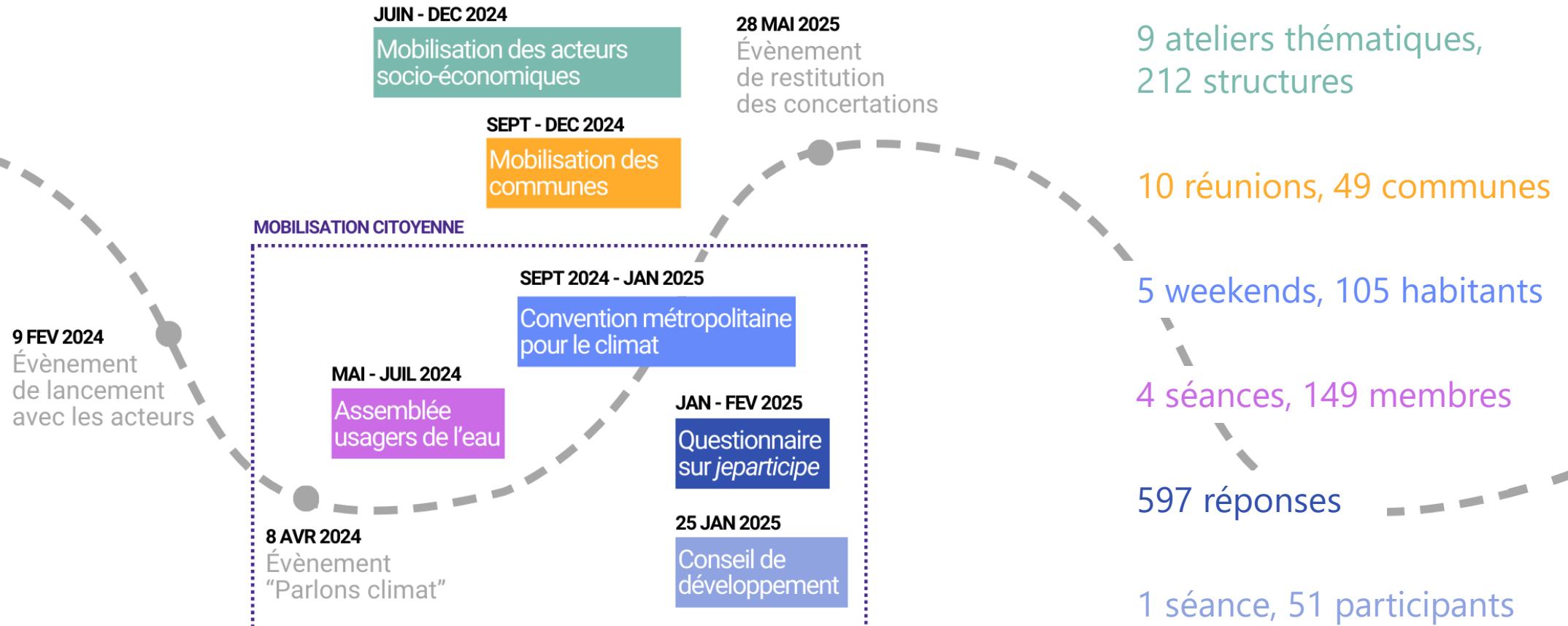
Prise en compte
des avis

ÉTÉ 2026

Adoption du PCAET
en conseil
métropolitain

Concertation et mobilisation des acteurs

+ de 1000 acteurs mobilisés au total !



Étapes de la révision

SEPT 2023 – FEV 2024

Diagnostic

MARS 2024 – DEC 2024

Stratégie

JAN 2025 – MARS 2025

Programme
d'actions

JUIN 2025

Vote du
projet

JUIL 2025 – FEV 2026

Consultation

ÉTÉ 2026

Adoption
et entrée
en vigueur
du PCAET

Gaz à effet de serre

Diagnostic

Quel est le secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre sur le territoire de la Métropole de Lyon ?



Le résidentiel



L'industrie



Les transports routiers



Gaz à effet de serre

Diagnostic

Quel est le secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre sur le territoire de la Métropole de Lyon ?

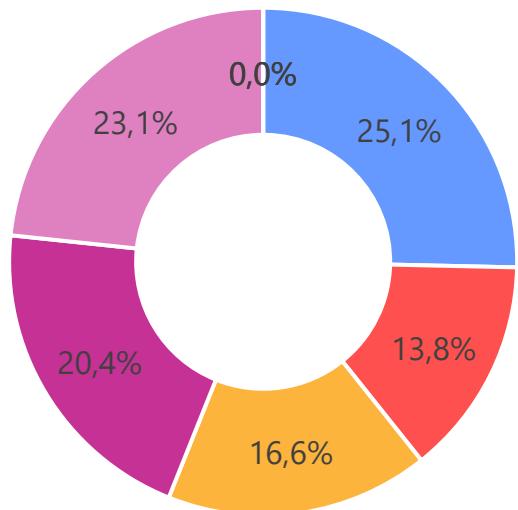


Le résidentiel

L'industrie

Les transports routiers

Part des émissions de GES par secteur



- Transport routier
- Tertiaire
- Résidentiel
- Industrie hors branche énergie
- Industrie branche énergie
- Gestion des déchets
- Agriculture
- Autres transports

43%

Industrie et branche énergie
(raffinerie de Feyzin)

Consommation d'énergie

Diagnostic

Entre 1990 et 2023, quelle a été l'évolution de la consommation d'énergie sur le territoire de la Métropole de Lyon ?



Réduction



Neutre



Augmentation



Consommation d'énergie

Diagnostic

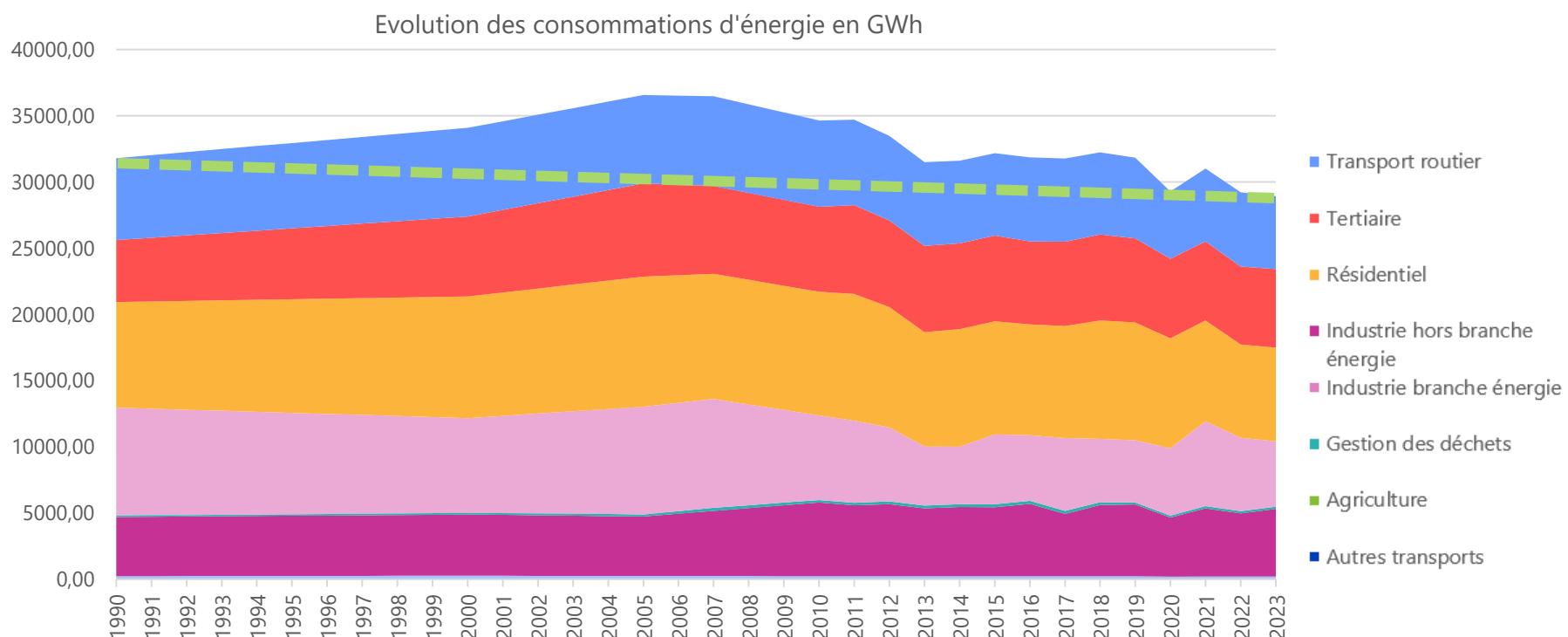
Entre 1990 et 2023, quelle a été l'évolution de la consommation d'énergie sur le territoire de la Métropole de Lyon ?



Réduction

Neutre

Augmentation



-9%
malgré une augmentation
de 22% de la population

Énergies renouvelables

Diagnostic

Quelle est l'énergie renouvelable la plus valorisée sur le territoire de la Métropole de Lyon ?



Le solaire photovoltaïque



L'hydro-électricité



Le bois-énergie



Énergies renouvelables

Diagnostic

Quelle est l'énergie renouvelable la plus valorisée sur le territoire de la Métropole de Lyon ?

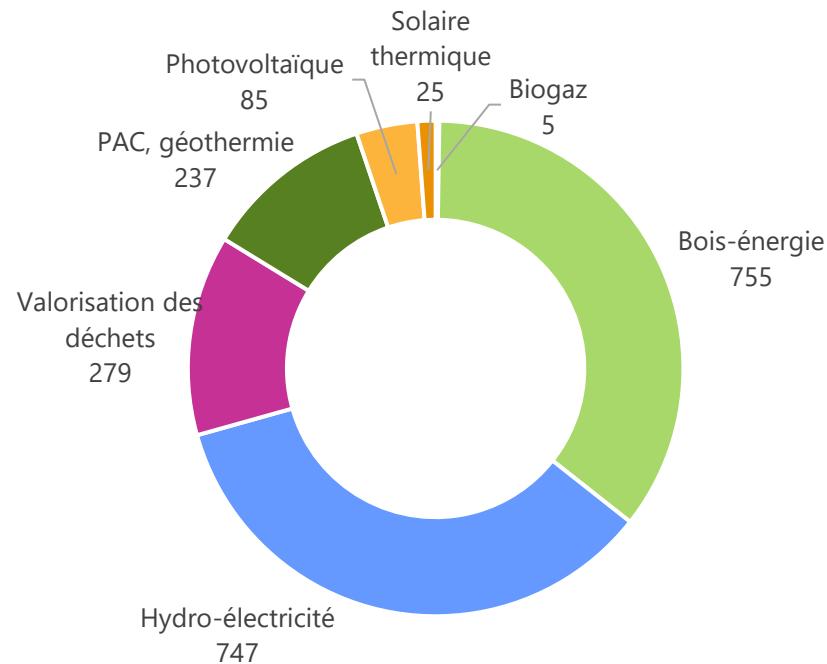


Le solaire photovoltaïque

L'hydro-électricité

Le bois-énergie

Production d'ENR en GWh en 2022



Hydro-électricité et bois-énergie

35% de la production d'ENR

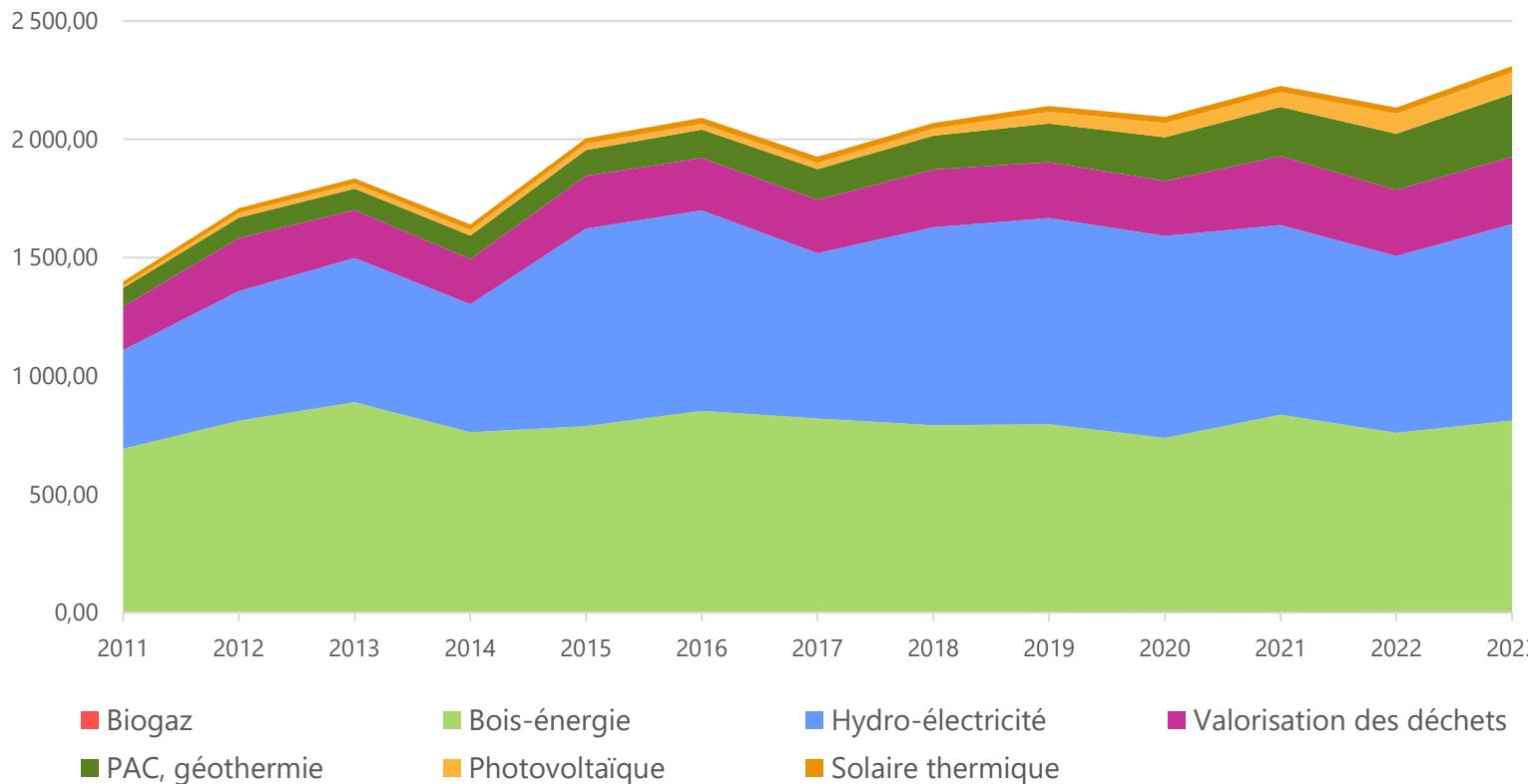
Énergies renouvelables

Diagnostic

Quelle est l'énergie renouvelable la plus valorisée sur le territoire de la Métropole de Lyon ?



Evolution de la production d'ENR (GWh) sur le territoire de la Métropole de Lyon



ENR

7% de la consommation d'énergie

+ 50% depuis 2011

Qualité de l'air

Les émissions de polluants atmosphériques sont-elles en recul depuis ces vingt dernières années sur la Métropole ?

Diagnostic



Oui



Non



Qualité de l'air

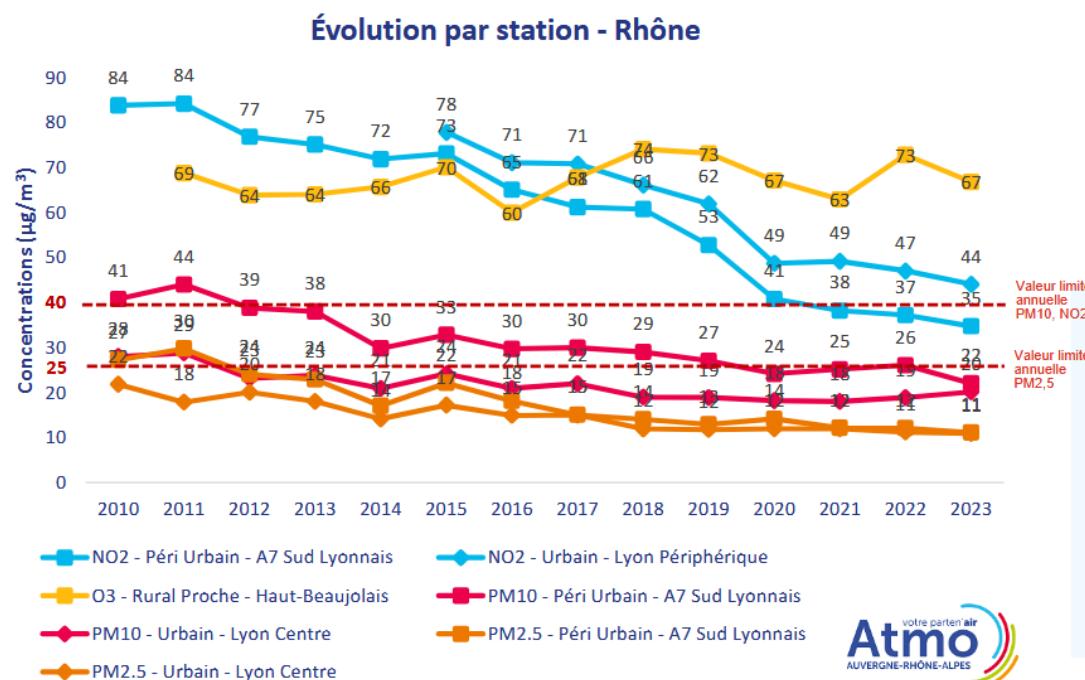
Diagnostic

Les émissions de polluants atmosphériques sont-elles en recul depuis ces vingt dernières années sur la Métropole ?



Oui

Non



L'ensemble des polluants présentent des baisses de concentration

Dépassemement des seuils préconisés par l'OMS pour les dioxyde d'azote et les particules fines

Adaptation au changement climatique

Diagnostic

Quel est l'aléa majeur attendu sur le territoire de la Métropole de Lyon à horizon 2050 ?



Les fortes chaleurs



Les inondations



Les tempêtes



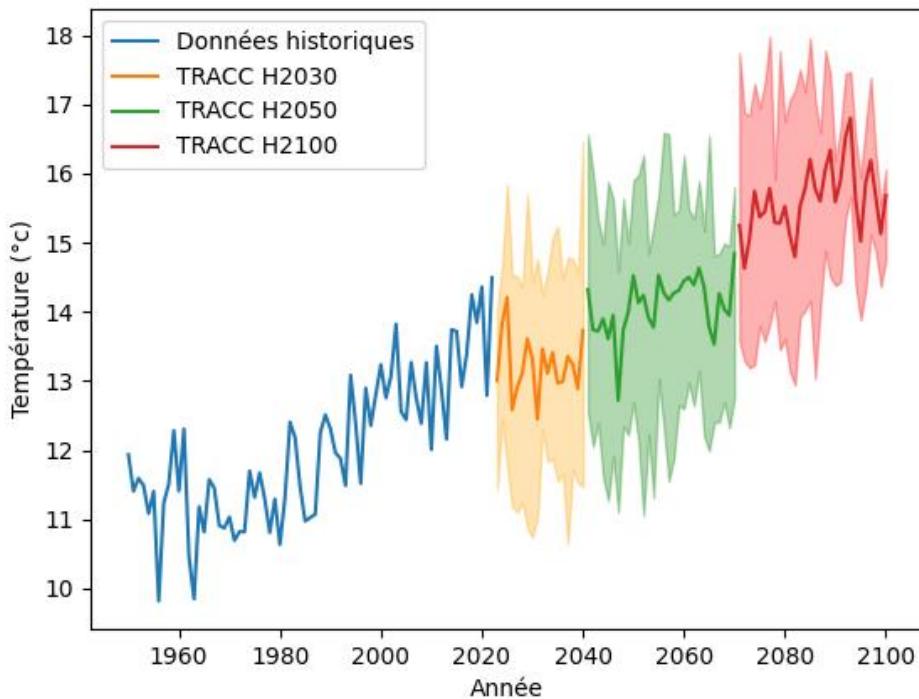
Adaptation au changement climatique

Diagnostic

Quel est l'aléa majeur attendu sur le territoire de la Métropole de Lyon à horizon 2050 ?



Les fortes chaleurs



Les inondations



Les tempêtes



1990	2010	2030	2050	2100
20j	30j	30j	35j	51j
2j	13j	26j	36j	56j
75j	78j	80j	87j	111j

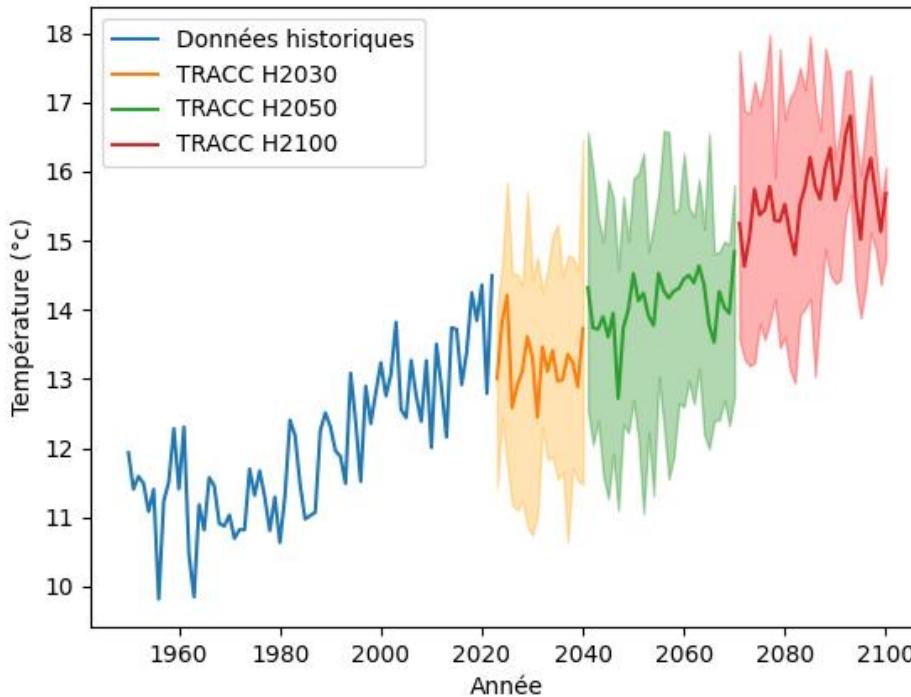
Adaptation au changement climatique

Diagnostic

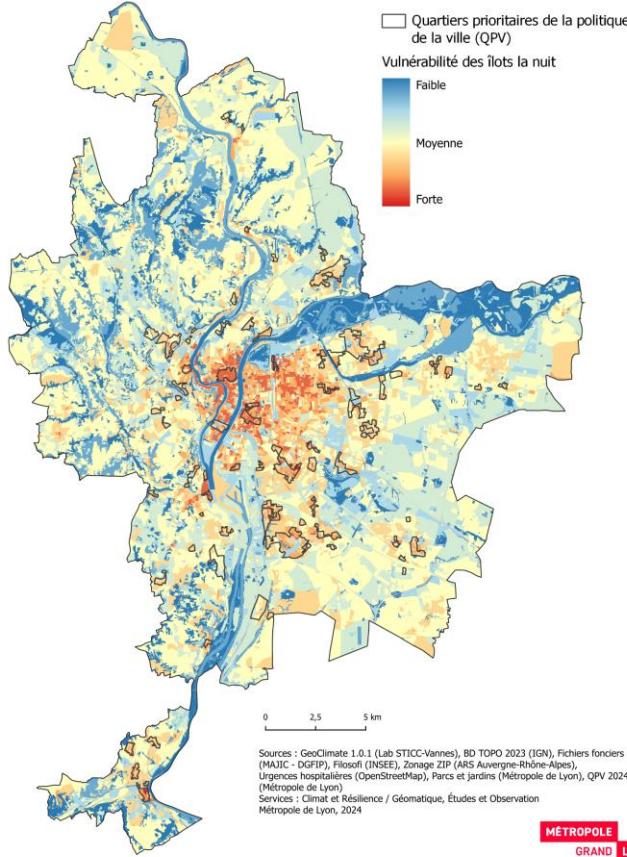
Quel est l'aléa majeur attendu sur le territoire de la Métropole de Lyon à horizon 2050 ?



Les fortes chaleurs



VULNÉRABILITÉ À LA SURCHAUFFE URBAINE LA NUIT
- MÉTROPOLE DE LYON -



Adaptation au changement climatique

Diagnostic

Quel est l'aléa majeur attendu sur le territoire de la Métropole de Lyon à horizon 2050 ?



Autres aléas attendus sur le territoire

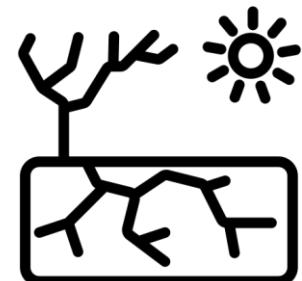


Inondations

- Débordement de cours d'eau
- Remontée de nappe
- Ruissellement



Feux de végétation



Sécheresse



Mouvements de terrain et retrait gonflement des argiles



Risques accusés sur le bâti, les systèmes de santé, les réseaux, l'agriculture, les écosystèmes

Étapes de la révision

SEPT 2023 – FEV 2024

Diagnostic

MARS 2024 – DEC 2024

Stratégie

JAN 2025 – MARS 2025

Programme
d'actions

JUIN 2025

Vote du
projet

JUIL 2025 – FEV 2026

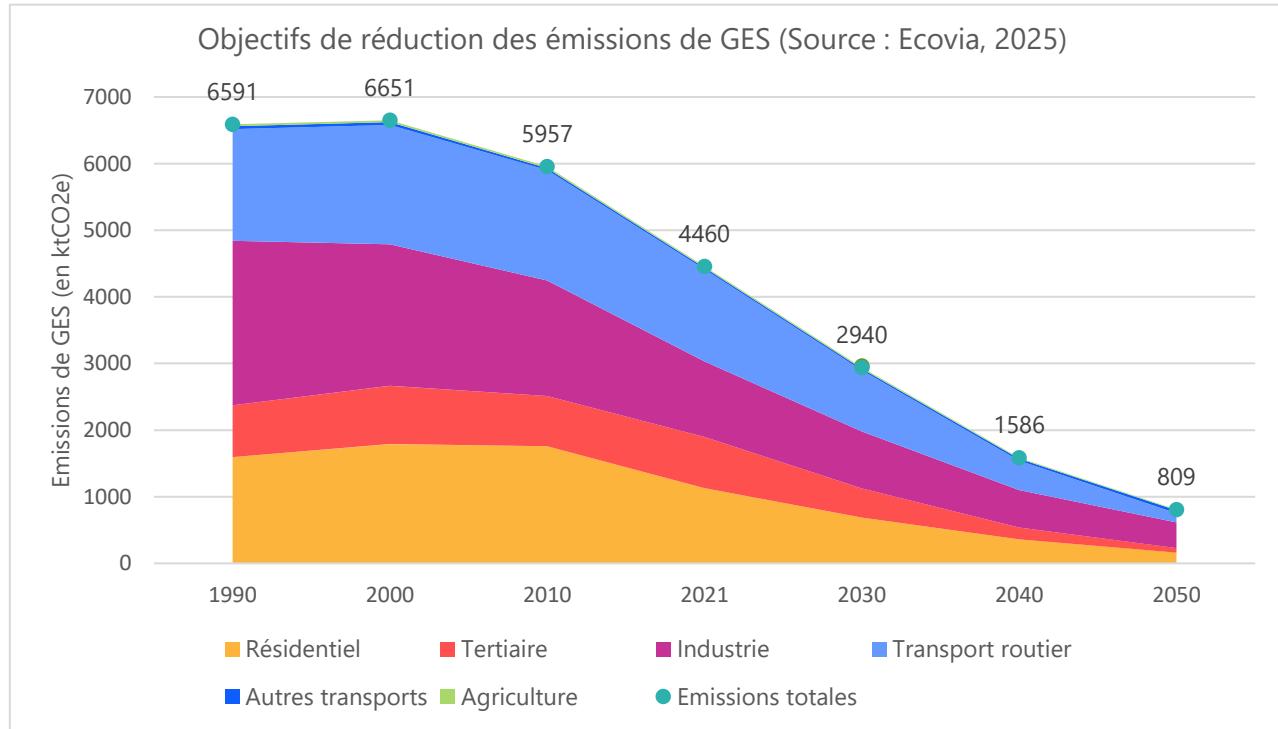
Consultation

ÉTÉ 2026

Adoption
et entrée
en vigueur
du PCAET

Gaz à effet de serre

Stratégie



Par secteur, émissions réduites de (2021 VS 2050) :

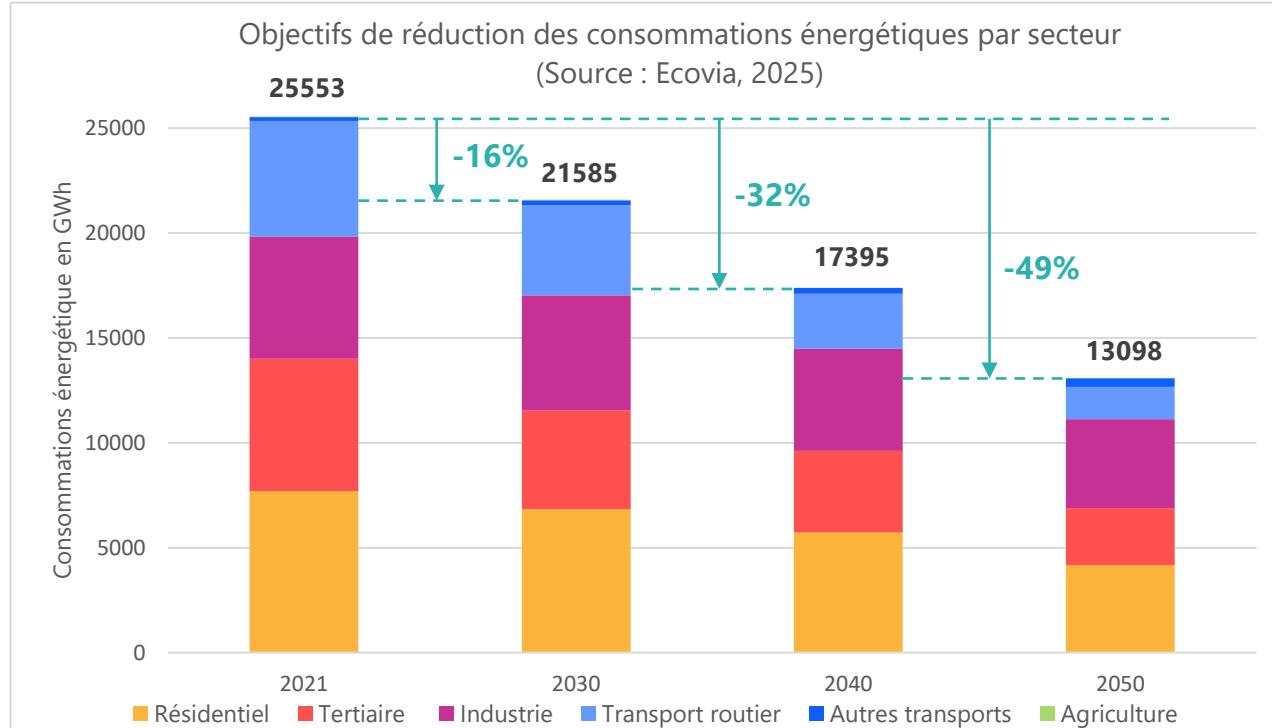
- 86%
- 91%
- 66%
- 90%
- 42%

L'objectif à retenir :

- - 55% d'émissions de GES en 2030 par rapport à 1990
- Contribution à la neutralité carbone en 2050

Consommations énergétiques

Stratégie



Par secteur, consommations réduites de (2021 VS 2050) :

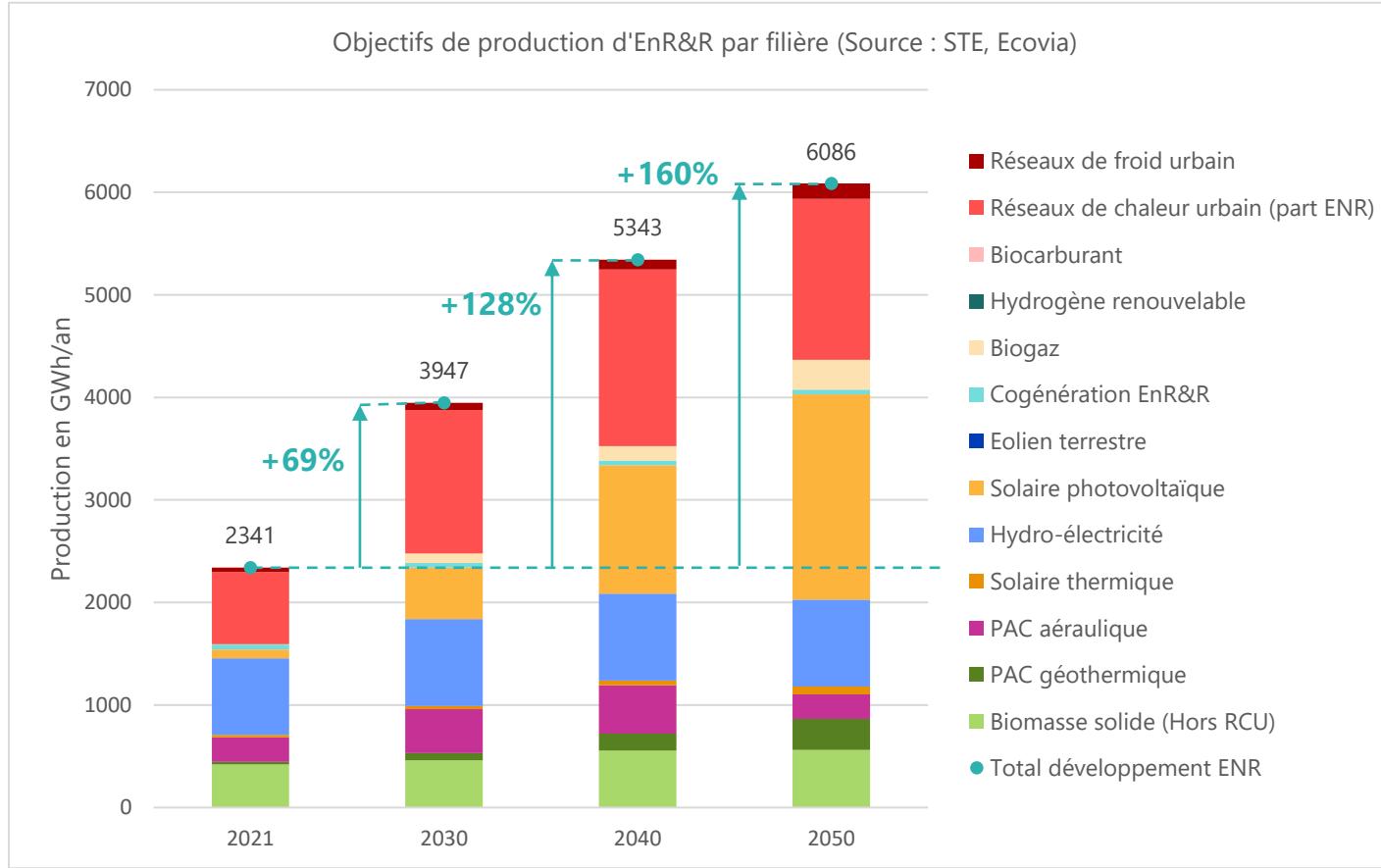
- 46%
- 57%
- 27%
- 72%
- 49%

L'objectif à retenir :

➤ Réduire de moitié la consommation d'énergie entre 2021 et 2050

Énergies renouvelables

Stratégie



Par EnR, production multipliée par (2021 VS 2050) :

- Solaire photovoltaïque x 23
- PAC géothermique x 13
- Part EnR des RCU x 2

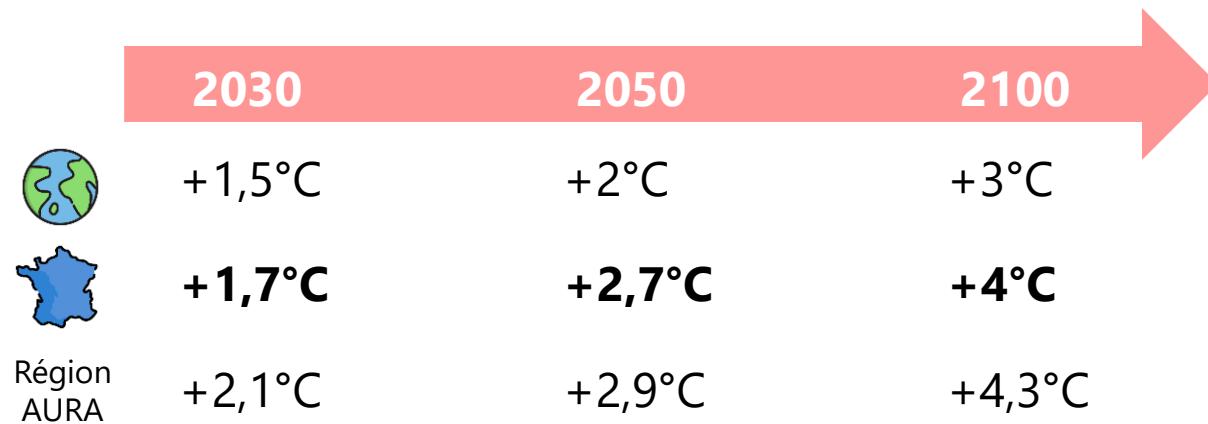
Les objectifs à retenir :

- Multiplier par 2,6 la production d'EnR&R entre 2021 et 2050
- 46% des besoins énergétiques couverts par des EnR&R locales en 2050

Adaptation au changement climatique

Stratégie

Réchauffement prévu par la **Trajectoire de Réchauffement de référence pour l'Adaptation au Changement Climatique (TRACC)** (par rapport à l'ère préindustrielle) :



Étapes de la révision

SEPT 2023 – FEV 2024

Diagnostic

MARS 2024 – DEC 2024

Stratégie

JAN 2025 – MARS 2025

Programme
d'actions

JUIN 2025

Vote du
projet

JUIL 2025 – FEV 2026

Consultation

ÉTÉ 2026

Adoption
et entrée
en vigueur
du PCAET

Programme d'actions

Programme
d'actions

Pilotage Métropole

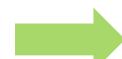
42 fiches action



Les actions prioritaires et structurantes sur 2026-2031

Ex. *Fiche n°30 : Restaurer le cycle de l'eau et les milieux aquatiques*

Une centaine d'actions socles



Le socle pérenne d'actions à poursuivre

Ex. *Améliorer le travail partenarial et la coopération dans le domaine de l'eau*

Avec les acteurs

Une trentaine de défis collectifs



Les enjeux prioritaires auxquels répondre avec les acteurs du territoire

Ex. *Contribuer à développer une culture partagée de l'eau pour une vision/prise de conscience commune des enjeux*



PLAN CLIMAT
AIR ÉNERGIE
TERRITORIAL

Programme d'actions

Programme
d'actions

1. UN TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN QUI PROTÈGE SES HABITANTS

- 1.1 En réduisant l'exposition des populations aux risques sanitaires et climatiques
- 1.2 En améliorant la qualité de l'air
- 1.3 En réduisant les inégalités sociales et environnementales
- 1.4 En développant la culture du risque

3. UN TERRITOIRE QUI PRÉSERVE LE VIVANT ET SES RESSOURCES

- 3.1 En réduisant la consommation d'eau
- 3.2 En protégeant toutes les formes du vivant
- 3.3 En préservant la ressource foncière

2. UN TERRITOIRE QUI SE TRANSFORME

- 2.1 En garantissant la robustesse des fonctions urbaines
 - 2.1.1 Habiter
 - 2.1.2 Se déplacer
 - 2.1.3 Produire et travailler
 - 2.1.4 La stratégie d'économie circulaire
- 2.2 En consommant moins et mieux
 - 2.2.1 Energie
 - 2.2.2 Déchets
 - 2.2.3 Alimentation
 - 2.2.4 Culture, sport et tourisme d'affaires, de loisirs et de proximité

4. UN TERRITOIRE QUI S'ORGANISE

- 4.1 En s'impliquant dans la gouvernance politique et technique
- 4.2 En assurant le suivi de la mise en œuvre du PCAET
- 4.3 En confortant une stratégie financière de la transition écologique
- 4.4 En faisant évoluer les pratiques, les métiers
- 4.5 En étant une Métropole exemplaire

Volet exemplarité



PLAN CLIMAT
AIR ÉNERGIE
TERRITORIAL

Fiches action

Programme
d'actions

1. UN TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN QUI PROTÈGE SES HABITANTS

1.1 En réduisant l'exposition des populations aux risques sanitaires et climatiques

N°1. Renforcer les collaborations avec le monde de la recherche pour mieux comprendre les vulnérabilités climatiques du territoire

N°2. Proposer un maillage de lieux frais sur l'ensemble du territoire métropolitain

N°3. Améliorer la qualité de l'eau en réduisant à la source les pollutions toxiques et les micropolluants

N°4. Protéger la population face aux risques inondations

1.2 En améliorant la qualité de l'air

N°5. Poursuivre l'amélioration de la qualité de l'air

1.3 En réduisant les inégalités sociales et environnementales

N°6. Proposer des conditions d'accueil adaptées aux publics vulnérables face au changement climatique

N°7. Lutter contre la précarité énergétique

N°8. Permettre l'accès à l'eau en ville pour tous

1.4 En développant la culture du risque

N°9. Renforcer et diffuser une culture du risque climatique

Fiches action

Programme
d'actions

2. UN TERRITOIRE QUI SE TRANSFORME

2.1 En garantissant la robustesse des fonctions urbaines

N°10. Décarboner les aménagements

N°11. Développer des quartiers à énergie positive

N°12. Créer les conditions de la mutabilité et de la réversibilité des bâtiments

2.1.1 Habiter

N°13. Amplifier la rénovation énergétique globale et performante du parc de logements pour le confort d'été et d'hiver

2.1.2 Se déplacer

N°14. Encourager et accélérer le report modal de la voiture particulière vers les transports en commun

N°15. Développer et sécuriser les infrastructures dédiées aux modes actifs

N°16. Promouvoir et accompagner les changements de pratiques de mobilité

N°17. Préfigurer un modèle de logistique de chantier et de logistique urbaine sobre et décarbonée

2.1.3 Produire et travailler

N°18. Aider les entreprises à s'adapter à l'intensification des aléas climatiques

N°21. Décarboner la Vallée de la Chimie

2.1.4 La stratégie d'économie circulaire

N°19. Maintenir et développer une activité industrielle en la circularisant

N°20. Transformer l'économie linéaire en économie circulaire au profit des habitants

Fiches action

Programme
d'actions

2. UN TERRITOIRE QUI SE TRANSFORME

2.2 En consommant moins et mieux

2.2.1 Energie

N°22. Poursuivre le développement de la production de chaleur et de froid renouvelable

N°23. Accompagner la réduction des consommations énergétiques des ménages, des acteurs publics et des entreprises

N°24. Structurer une stratégie territoriale de valorisation de la biomasse pour la production d'énergie

N°25. Massifier le recours à l'énergie solaire photovoltaïque

N°26. Adapter les réseaux publics de distribution d'électricité et de gaz aux enjeux climatiques

2.2.2 Déchets

N°27. Accompagner les changements de pratiques de consommation

2.2.3 Alimentation

N°28. Réduire l'empreinte carbone de l'alimentation

2.2.4 Culture, sport et tourisme d'affaires, de loisirs et de proximité

N°29. Accompagner et outiller les acteurs culturels dans leur prise en compte des enjeux climatiques

Fiches action

Programme
d'actions

3. UN TERRITOIRE QUI PRÉSERVER LE VIVANT ET SES RESSOURCES

3.1 En réduisant la consommation d'eau

N°30. Restaurer le cycle de l'eau et les milieux aquatiques

N°31. Réduire les prélèvements et consommations d'eau du territoire

3.2 En protégeant toutes les formes du vivant

N°32. Préserver et restaurer la biodiversité métropolitaine

N°33. Déployer une stratégie globale de végétalisation intégrant une trame boisée et agro-bocagère

N°34. Soutenir les agriculteurs et développer une agriculture durable de proximité

3.3 En préservant la ressource foncière

N°35. Réduire la consommation des sols par une stratégie de sobriété foncière et d'intensification urbaine

Fiches action

Programme
d'actions

4. UN TERRITOIRE QUI S'ORGANISE

4.1 En s'impliquant sans la gouvernance politique et technique

4.2 En assurant le suivi de la mise en œuvre du PCAET

N°36. Coopérer et accompagner les communes dans le déploiement du PCAET

N°37. Conforter la mobilisation des acteurs socio-économiques pour la mise en œuvre opérationnelle du PCAET

4.3 En confortant une stratégie financière de la transition écologique

4.4 En faisant évoluer les pratiques, les métiers

N°38. Concevoir un dispositif d'expérimentation et de médiation face aux défis climatiques

4.5 En étant une Métropole exemplaire

N°39. Diminuer l'impact carbone de l'administration métropolitaine

N°40. Décarboner les achats de l'administration métropolitaine

N°41. Moderniser les Usines de Traitement et de Valorisation énergétiques des déchets (UTVE)

N°42. Réduire les consommations énergétiques des services publics d'eau et d'assainissement

Étapes de la révision

SEPT 2023 – FEV 2024

Diagnostic

MARS 2024 – DEC 2024

Stratégie

JAN 2025 – MARS 2025

Programme
d'actions

JUIN 2025

Vote du
projet

JUIL 2025 – FEV 2026

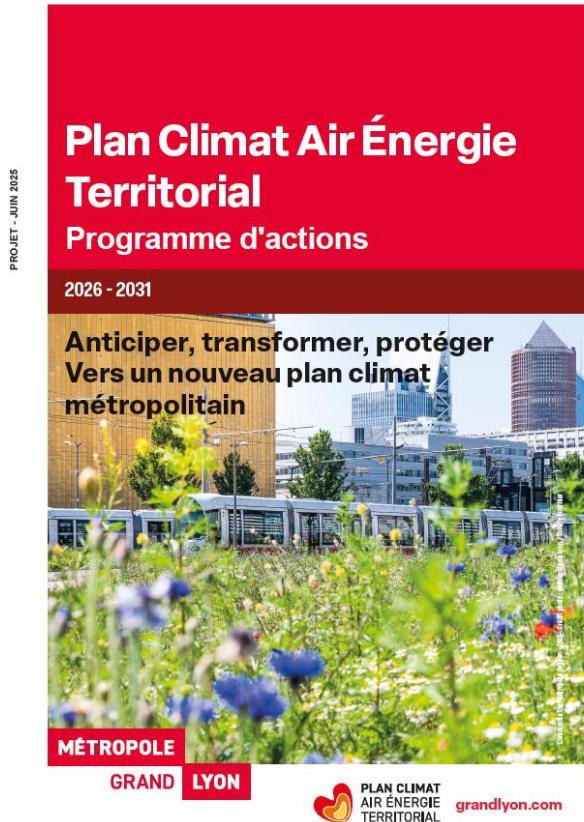
Consultation

ÉTÉ 2026

Adoption
et entrée
en vigueur
du PCAET

Vote du projet en juin 2025

Vote du
projet



Projet voté à l'unanimité lors du conseil métropolitain du 23 juin 2025

Contenu

- Diagnostic territorial
- Stratégie territoriale
- Programme d'actions
- Évaluation Environnementale Stratégique
- Synthèse
- Annexes (dont Livret Air et Livret Adaptation)

Documents téléchargeables sur
jeparticipe.grandlyon.com



Étapes de la révision

SEPT 2023 – FEV 2024

Diagnostic

MARS 2024 – DEC 2024

Stratégie

JAN 2025 – MARS 2025

Programme
d'actions

JUIN 2025

Vote du
projet

JUIL 2025 – FEV 2026

Consultation

ÉTÉ 2026

Adoption
et entrée
en vigueur
du PCAET

Consultation réglementaire

Consultation



Avis de l'État : courrier favorable de la préfète du Rhône



Avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) : Absence d'avis émis par la MRAE dans le délai de 3 mois prévu à l'article R 104-25 du code de l'urbanisme faute de moyens humains suffisants - Avis tacite du 15 octobre 2025 / 2025 – ARA -AUPP – 1694



Avis de la Région Auvergne Rhône Alpes : Absence d'avis émis dans le délai de 2 mois - Avis tacite



PLAN CLIMAT
AIR ÉNERGIE
TERRITORIAL

Participation du public

Consultation

Du 5 décembre 2025 au 18 janvier 2026,
les habitants et acteurs du territoire sont invités
à s'exprimer sur le projet de PCAET

Vous pouvez vous exprimer :

- En ligne sur jeparticipe.grandlyon.com
- Dans les 12 espaces France Services du territoire
- Lors de permanences dédiées à l'Hôtel de la Métropole

Vous pouvez soumettre :

- Avis ou réactions
- Suggestions
- Questions

Donnez votre avis sur
jeparticipe.grandlyon.com



Une stratégie climatique efficace passe par l'implication réelle des citoyens

N

Nyc

5 janvier 2026 à 11:04 • Modifié

Partager

Signaler



DESCRIPTION

En tant qu'habitant de la Métropole de Lyon, je salue la volonté affichée de construire le PCAET 2026-2031 à travers une démarche participative large et structurée. Le fait d'associer sur deux ans les acteurs du territoire, les communes et les citoyens est une condition essentielle pour élaborer une stratégie climatique à la fois ambitieuse, réaliste et partagée.

Le partage du diagnostic territorial et la mise en débat des leviers d'action constituent des étapes importantes pour mieux comprendre les défis climatiques locaux et les arbitrages à opérer. J'apprécie également la volonté d'identifier clairement les responsabilités et contributions de chacun, car la transition climatique ne pourra réussir sans une mobilisation collective, incluant pleinement les habitants.

Toutefois, il me semble essentiel que la participation citoyenne ne soit pas seulement consultative, mais qu'elle ait un réel impact sur les décisions finales.

La lisibilité des suites données aux contributions, la transparence sur les choix opérés et la manière dont les propositions citoyennes seront intégrées au programme d'actions seront déterminantes pour maintenir la confiance et l'engagement dans la durée.

Enfin, l'accompagnement par un comité scientifique est un point très positif. Il serait pertinent que ses travaux et recommandations soient rendus accessibles et compréhensibles au grand public lambda, afin de renforcer la compréhension des enjeux d'adaptation et d'atténuation du changement climatique et de favoriser l'adhésion de tous à la trajectoire climatique proposée.

02. Proposition
147-12

État d'avancement

- Registre en ligne
5 déc. 2025 - 18 janv. 2026
- Bilan
19 janv. 2026 - 31 déc. 2026

Participation du public

Consultation

Du 5 décembre 2025 au 18 janvier 2026,
les habitants et acteurs du territoire sont invités
à s'exprimer sur le projet de PCAET

Vous pouvez vous exprimer :

- En ligne sur jeparticipe.grandlyon.com
- Dans les 12 espaces France Services du territoire
- Lors de permanences dédiées à l'Hôtel de la Métropole

Vous pouvez soumettre :

- Avis ou réactions
- Suggestions
- Questions

Donnez votre avis sur
jeparticipe.grandlyon.com



Fiche Action N°9 Réserve citoyenne

J

Jean Louis Michel KEMPF

22 décembre 2025 à 19:08 • Modifié

Partager

Signaler

03. Question

147-7

Présentation



DESCRIPTION

Bonjour

Je trouve l'idée de la réserve citoyenne excellente. Dans la fiche 9, l'indicateur de suivi porte sur le "Nombre de personnes impliquées dans la réserve citoyenne métropolitaine". Cette réserve semble ne pas déjà exister (je n'ai pas trouvé rapidement sur internet d'informations sur cette réserve). Existe-t-elle ou non, quel est l'objectif du nombre de personnes dans cette réserve en 2026 et suivantes ? Où peut-on trouver de l'information sur cette réserve citoyenne ?
Cordialement

Etat d'avancement

Registre en ligne
5 déc. 2025 – 18 janv. 2026

Bilan
19 janv. 2026 – 31 déc. 2026

Étapes de la révision

SEPT 2023 – FEV 2024

Diagnostic

MARS 2024 – DEC 2024

Stratégie

JAN 2025 – MARS 2025

Programme
d'actions

JUIN 2025

Vote du
projet

JUIL 2025 – FEV 2026

Consultation

ÉTÉ 2026

Adoption
et entrée
en vigueur
du PCAET

Les prochaines étapes

Adoption
et entrée
en vigueur
du PCAET

Et après ?

- **Mise en œuvre des actions** portées par la Métropole
 - Réponse aux **défis collectifs** avec les acteurs du territoire
 - **Suivi** des actions et des résultats
-
- Rencontre annuelle avec les parties prenantes : **Assemblée des acteurs pour le climat**
 - **Évaluation** de la dynamique partenariale du PCAET

Merci pour votre attention

Et merci d'avance pour vos contributions !